

REPUBLIQUE RWANDAISE



A traiter par \_\_\_\_\_  
 Date entrée : 17-4-81  
 No Classement : 6952/09.85

Kigali, le 15 AVR. 1981  
 N° 09.05/1911

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

*DPD Eul/Aiméduc*

✓ Son Excellence Monsieur le Président  
 de la République Rwandaise  
KIGALI.

*part*

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Demande d'ordre  
 de mission.

Excellence Monsieur le Président,

Me référant à la lettre n° 171/81/13.01.21 du 20 février 1981 relative à la coopération INTRA-ACP m'adressée par le Ministre du Plan et dont une copie a été réservée à Votre Excellence, j'ai l'honneur de rappeler à Votre bonne attention que le Rwanda est invité à participer à un séminaire portant sur l'Education, la Recherche et la Formation qui aura lieu à Bruxelles (Belgique) du 27 avril au 2 mai 1981.

L'objectif général du Séminaire est de fournir aux pays ACP l'occasion de procéder à des échanges de vues sur les actions susceptibles d'être entreprises, dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la formation, en vue de déterminer, en tenant compte des réalités, les mesures propres à entrer dans les programmes communs et à rendre une collaboration possible.

Etant donné l'importance d'une telle réunion pour notre pays, je demanderais à Votre Excellence d'autoriser le Rwanda à participer à cette réunion et d'accorder l'ordre de mission pour la période du 25 avril au 3 mai 1981 eu égard aux correspondances aériennes aux membres de la délégation qui serait composée comme suit :

- Monsieur HIGANIRO Alphonse, Secrétaire Général et Chef de la délégation
- Monsieur MUREKUMBANZE Gratien, Directeur.

Imputation des frais de mission : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

NTAHOBARI Maurice,  
 Ministre de l'Enseignement Supérieur  
 et de la Recherche Scientifique.

*M. Ntahobari*

Vu pour approbation

Kigali, le 17/4/1981

Ministre des Affaires Etrangères  
 et de la Coopération,  
 NGARUKIYINTWALI François.-

*François*

MEMORANDUM RELATIF AU SEMINAIRE INTRA-ACP SUR LA COOPERATION  
EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT, DE RECHERCHE ET DE FORMATION

(BRUXELLES 27 AVRIL - 2 MAI 1981)

---

---

Le Séminaire intra-ACP sur la coopération en matière d'enseignement, de recherche et de formation fait suite à la Déclaration et au Programme d'Action de Suva, programme qui vise à mettre en oeuvre la coopération intra-ACP sur la base d'une volonté d'autonomie Collective et qui a été adopté par le Conseil des Ministres ACP lors de sa 18e Session tenue en avril 1977 à Fidji.

Le Programme d'Action de Suva porte sur les six principaux secteurs ci-après de coopération entre Etats ACP :

1. Transports, communications et autres services
2. Echanges commerciaux
3. Développement des entreprises intra-ACP et coopération au niveau de la production
4. Financement du développement
5. Technologie, connaissances techniques et assistance technique
6. Coopération dans les domaines culturel, scientifique et de l'enseignement.

La Conférence sur les transports et les communications (Bangui, 1978) a continué la phase initiale de la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'Action de Suva. En 1979 il s'est tenu à Nairobi une Conférence sur le développement et la promotion du commerce ACP.

Récemment lors de la 19e Session, le Conseil des Ministres ACP a décidé la tenue d'un séminaire intra-ACP sur la coopération en matière d'enseignement, de recherche et de formation. L'ordre du jour détaillé de ce séminaire figure en annexe.

Comme il est dit dans un document que le Secrétariat ACP a annexé à la lettre d'invitation, "les délibérations auront surtout pour but d'explorer le terrain, au double point de vue politique et pratique, pour déterminer les points sur lesquels il y a convergence d'intérêt, et ce compte tenu du caractère disparate et hétérogène du Groupe des Etats ACP. L'objectif du séminaire sera donc considéré comme atteint si ce dernier parvient à se mettre d'accord sur une liste de domaines d'action à soumettre au Conseil des Ministres ACP. Celui-ci donnera alors mandat de procéder à une étude plus approfondie des questions à résoudre et des projets à réaliser en vue de leur concrétisation ultérieure."

Le Rwanda a une expérience appréciable de coopération horizontale en matière de formation. Il compte à son actif un certain nombre de réalisations et de projets, que ce soit au sein de l'OCAM, de la CEPGL (de coopération entre les trois universités de la CEPGL) ou même de l'OBK (projet de création d'une école polytechnique).

D'autres projets existent dans lesquels le Rwanda est impliqué. On citera, par exemple, le projet de création d'un Institut Africain de formation technique supérieure et de recherche à Nairobi, d'une Ecole supérieure de gestion pour l'Afrique Centrale ou encore le projet de convention régionale sur la reconnaissance des études et des diplômes de l'enseignement supérieur dans les Etats d'Afrique.

La participation d'une délégation rwandaise à ce séminaire permettra à notre pays d'apporter sa contribution à la réflexion générale et de saisir sur le vif les besoins de nos partenaires en matière de coopération dans le domaine d'enseignement, de formation et de recherche.

---

SEMINAIRE INTRA-ACP SUR LA COOPERATION DANS LES DOMAINES  
DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

27 avril au 2 mai 1981

Secrétariat général ACP, 451, avenue Georges Henri,  
1200 Bruxelles Belgique.

Organisateurs : Le Secrétariat général ACP avec la coopéra-  
tion de la Commission des Communautés européenne

Lundi 27 avril 1981

- 9h. à 10 h.30 : Enregistrement  
10h30 à 11h 30 Cérémonie inaugurale
- Allocution du Président du Comité des ambassadeurs ACP.
  - Allocution du Président du Sous-comité de la coopération intra-ACP.
  - Allocution du Secrétaire général du Secrétariat ACP.

Organisation des travaux

- 11h30 à 12 h.
- Election du Président
  - Election du Vice-président et du rapporteur général
  - Adoption de l'ordre du jour

Séance plénière

- 12 h à 13 h. 1) Discours programme concernant la coopé-  
ration en matière d'éducation
- 15h à 16 h. 2) Discours programme concernant la coopé-  
ration en matière de recherche
- 16h à 17 h. 3) Discours programme concernant la coopé-  
ration en matière de formation.

.../...

Mardi 26 avril 1981

GROUPE DE TRAVAIL I

9h. à 13 h.  
et  
15h. à 18 h.

Développement de la coopération intra-ACP, échanges de bourses d'étude, hommes de science et de techniciens; visites d'échange pour les débats, les sports et les séminaires.

Mecredi 29 avril 1981

GROUPE DE TRAVAIL II

9h. à 13 h.

Coopération entre les établissements universitaires et les institutions de recherche des Etats ACP.

GROUPE DE TRAVAIL I

15h. à 13 h.

Possibilité de dispenser par la voie des ondes un enseignement universitaire ACP

Jeudi 30 avril 1981

GROUPE DE TRAVAIL I

9h. à 13 h.

Programme d'enseignement : coopération dans le domaine de l'aménagement des programmes scolaires (géographie, histoire, art, élaboration de manuels scolaires ACP)

GROUPE DE TRAVAIL II

15 h. à 18h.

Coopération dans le domaine des programmes de formation (formation pédagogique ; formation dans le domaine artisanal, formation de techniciens, formation professionnelle).

Vendredi 1er mai 1981

GROUPE DE TRAVAIL II

9h. à 13 h.

Coopération en matière de recherche énergétique (par.ex. énergie solaire)

15h. à 18h.

Recherche dans le domaine des problèmes alimentaires

Samedi 2 mai 1981

9h. à 13h.

- Présentation et examen des rapports des groupes de travail
- Adoption du rapport final et allocutions de clôture.

/NZ.J/

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 24 Avril 1981

N° 824 /01.04



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

CABINET DU PRÉSIDENT

Réf. N° :

ORDRE DE MISSION

Annexe :

Objet :

Monsieur HIGANIRO Alphonse, Secrétaire Général au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Chef de la délégation, se rend de KIGALI à BRUXELLES pour participer à un séminaire sur l'Education, la Recherche et la Formation.

Date de départ : 25 avril 1981

Date de retour : 3 mai 1981

Durée de mission : 9 jours.

Pendant toute la durée de la mission, Monsieur HIGANIRO Alphonse aura droit à une indemnité journalière de 9.000 Francs Rwandais.

Imputation frais de voyage et de séjour: Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

HABYARIMANA Juvenal  
Général-Major  
Président de la République.



/NZ.J/

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 24 Avril 1981

N° 824 /01.04



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
CABINET DU PRÉSIDENT

Réf. N° :  
Annexe :  
Objet :

ORDRE DE MISSION

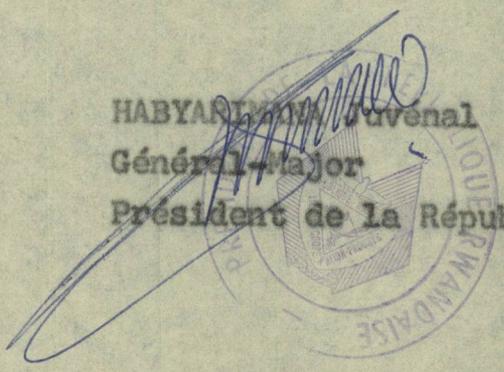
Monsieur HIGANIRO Alphonse, Secrétaire Général au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Chef de la délégation, se rend de KIGALI à BRUXELLES pour participer à un séminaire sur l'Education, la Recherche et la Formation.

Date de départ : 25 avril 1981  
Date de retour : 3 mai 1981  
Durée de mission : 9 jours.

Pendant toute la durée de la mission, Monsieur HIGANIRO Alphonse aura droit à une indemnité journalière de 9.000 Francs Rwandais.

Imputation frais de voyage et de séjour: Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

HABYARIMANA Juvénal  
Général-Major  
Président de la République.



/NZ.J/

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le .....Avril 1981.....

N° /01.04



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
CABINET DU PRÉSIDENT

ORDRE DE MISSION

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

Monsieur MUREKUMBANZE Gratien, Directeur au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, membre de la délégation, se rend de KIGALI à BRUXELLES pour participer à un séminaire sur l'Education, la Recherche et la Formation.

Date de départ : 25 avril 1981

Date de retour : 3 mai 1981

Durée de mission : 9 jours.

Pendant toute la durée de la mission, Monsieur MUREKUMBANZE Gratien aura droit à une indemnité journalière de 8.000 Francs Rwandais.

Imputation frais de voyage et de séjour: Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

HABYARIMANA Juvénal  
Général-Major  
Président de la République.



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
CABINET DU PRÉSIDENT

ORDRE DE MISSION

Réf. N° :

Annexe :

Objet :

Monsieur MUREKUMBANZE Gratien, Directeur au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, membre de la délégation, se rend de KIGALI à BRUXELLES pour participer à un séminaire sur l'Education, la Recherche et la Formation.

Date de départ : 25 avril 1981

Date de retour : 3 mai 1981

Durée de mission : 9 jours.

Pendant toute la durée de la mission, Monsieur MUREKUMBANZE Gratien aura droit à une indemnité journalière de 8.000 Francs Rwandais.

Imputation frais de voyage et de séjour: Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

HABYARIMANA Juvénal  
Général-Major  
Président de la République.

ORDRE DE MISSION

Monsieur MUREKUMBANZE Gratien, Directeur au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, membre de la délégation, se rend de KIGALI à BRUXELLES pour participer à un séminaire sur l'Education, la Recherche et la Formation.

Date de départ : 25 avril 1981

Date de retour : 3 mai 1981

Durée de mission : 9 jours.

Pendant toute la durée de la mission, Monsieur MUREKUMBANZE Gratien aura droit à une indemnité journalière de 8.000 Francs Rwandais.

Imputation frais de voyage et de séjour: Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

HABYARIMANA Juvénal  
Général-Major  
Président de la République.